



*Fruit de 10 années de réflexion et d'échanges sur l'autonomie du mouvement communautaire, ses fondements, ses principes et sur les menaces qui l'ébranlent quotidiennement, le Manifeste lanaudois de l'autonomie exprime l'engagement de chacun des acteurs et des actrices du milieu, en respectant les couleurs locales et régionales, envers la promotion et la défense de cette autonomie.*

*Par ce Manifeste, les organismes lanaudois affirment solidairement l'importance du mouvement communautaire autonome pour le bien-être de la population, le développement de la région de Lanaudière et de l'ensemble du Québec.*

*Fier de son apport à la communauté lanaudoise, le milieu communautaire autonome affirme d'une seule voix son intention de maintenir son enracinement dans la région et compte pour ce faire sur l'apport essentiel de la population, des élues et des élus.*

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome s'appuie sur l'apport essentiel **DES BÉNÉVOLES ET DES PERSONNES IMPLIQUÉES** qui, poussés par leur volonté d'aider et par leur attachement aux organismes, contribuent par la participation citoyenne au développement de leur communauté. Ils sont reconnus et soutenus dans leur engagement.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome repose sur le parcours **DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS** qui, accueillis, aidés et soutenus, sont les témoins privilégiés de l'action des organismes. Ils sont accompagnés dans leur prise de pouvoir individuel vers un engagement collectif autour d'enjeux communs.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome réside dans l'appartenance et l'engagement **DES MEMBRES** qui sont des bénévoles, des participantes, des participants, des militantes et des militants, ces derniers sont des ambassadeurs de l'action communautaire autonome. Ils sont sensibilisés au contexte sociopolitique dans lequel se déploient les organismes.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome prend assise dans l'engagement **DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS** par leur proximité avec les bénévoles, les participantes, les participants, les militantes, les militants, les membres et les partenaires et par leur adhésion aux valeurs portées par l'action communautaire autonome, ils sont des pivots de l'information et de l'intervention. Ils sont outillés et reconnus pour leur rôle d'acteur de changement social.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome est enracinée dans l'action **DES COORDINATIONS ET DES DIRECTIONS** qui, par leur rôle de transmission et de vulgarisation, leur connaissance des enjeux et leur lien avec les partenaires du milieu, suscitent la participation à la vie démocratique et aux luttes sociales. Elles sont épaulées afin de défendre la mission et l'autonomie de l'organisme.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome se concrétise au sein **DES CONSEILS D'ADMINISTRATION** qui, par leur appropriation de la mission et des valeurs des organismes et par l'accomplissement de leur rôle de décideur, contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de leur communauté. Ils sont appuyés dans leurs efforts afin d'assurer la pérennité des organismes communautaires autonomes.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome est renforcée par la vision globale **DES REGROUPEMENTS** qui, par leur connaissance, leur analyse et leur vulgarisation des enjeux, sont proactifs en rassemblant et en mobilisant leurs membres autour d'une vision commune créant un rapport de force. Ils sont porteurs des revendications avec leurs membres pour une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des groupes afin de faire progresser le mouvement.

Parce que l'autonomie du mouvement communautaire autonome requiert une reconnaissance de son existence et de son apport à la société, elle s'enrichit de l'appui de la **POPULATION**. Elle est invitée à s'engager au sein des organismes, à partager ses bienfaits et à appuyer ses revendications.